

Travaux publics—Loi

Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire quelle transformation ce projet de loi a subi? Sinon, comment les conservateurs ont-ils pu dire une chose lorsqu'ils étaient dans l'opposition et une autre maintenant qu'ils forment le gouvernement?

M. Stewart: Monsieur le président, la principale raison, c'est que le projet de loi a été modifié et amélioré. La deuxième fois, il a été soumis à la justice et élaboré avec la participation de tous les partis, y compris le NPD. Il a fait l'objet d'un consensus, voilà l'explication.

M. Keeper: Je ne voudrais pas être injuste envers le gouvernement. C'est pourquoi j'admets que le projet de loi renferme au moins une amélioration importante. En effet, le gouvernement demande l'autorisation d'améliorer des biens qui ne lui appartiennent pas et, en vertu du nouveau projet de loi, il doit obtenir l'approbation préalable du propriétaire. C'est une bonne chose. C'est un amendement progressiste. Cette modification, même si elle est importante, n'a cependant pas transformé le projet au point qu'un rêve socialiste est devenu une simple mesure d'ordre administratif. Je continue à me demander avec étonnement pourquoi les conservateurs ont tenu certains propos lorsqu'ils étaient dans l'opposition et en tiennent d'autres bien différents maintenant qu'ils forment le gouvernement.

M. Stewart: La différence, c'est que le projet de loi sous sa forme précédente a été proposé par un gouvernement socialiste, avec l'aide de ses amis socialistes. Aujourd'hui, c'est un gouvernement conservateur qui propose une nouvelle mesure. Voilà la différence.

M. Keeper: Monsieur le président, c'est un peu fort. Lorsqu'ils formaient l'opposition, les conservateurs ont quasiment qualifié ce projet de loi de complot socialiste. Maintenant qu'ils sont au pouvoir, ce n'est qu'une mesure administrative. Ils ne savent manifestement pas ce que «socialiste» veut dire.

M. Langdon: Monsieur le président, en tant que nouveau député, je dois dire que ce débat est fascinant. J'ai été frappé par certaines observations faites à l'époque où la Chambre a été saisie du projet de loi précédent. Bien franchement, je ne m'étais pas rendu compte à quel point ce projet de loi cherchait à renverser la vapeur, à oublier le passé. Je suis particulièrement frappé par certaines remarques concernant les détails de l'article 3 de la loi précédente. Si j'ai bien compris la mesure à l'étude, il n'y a eu aucun changement important. Selon un représentant du parti conservateur, le projet de loi précédent n'était qu'une fraude colossale que l'on cherchait à imposer aux Canadiens. Ce député avait ajouté: «Le gouvernement cherche maintenant à obtenir l'autorisation de vendre ou de louer une propriété, qu'elle appartienne ou non au gouvernement et qu'on en ait besoin ou pas à des fins publiques». Certains propos étaient remarquables, notamment: «Nous faisons face à une situation horrible».

Le secrétaire parlementaire me donnera-t-il des précisions et me dira-t-il, en qualité de député qui, à son tour, est horrifié et cherche à comprendre, pourquoi ce qui était une énorme imposture ne l'est plus maintenant?

M. Stewart: Monsieur le président, si le député examine les deux projets de loi en question, il constatera que cet article a été modifié sensiblement. C'est pourquoi la situation a radicalement changée en ce qui concerne cette énorme imposture. Je ne prendrai pas la peine d'indiquer tous les changements, mais cet article a été modifié de façon appréciable. Le député peut s'en rendre compte.

M. Cassidy: Monsieur le président, je vous remercie de me donner la chance de m'entretenir avec le secrétaire parlementaire de certains abus financiers manifestes au ministère des Travaux publics. Je reconnais, comme le secrétaire parlementaire, que la chose est imputable au gouvernement précédent. Toutefois, je voudrais savoir si nous pouvons obtenir l'assurance que la même chose ne se reproduira pas sous le gouvernement actuel.

Je pourrais peut-être tout d'abord poser une question précise au sujet des propriétés achetées ou louées par le MTP. Le secrétaire parlementaire sait qu'environ la moitié des immeubles vides ou occupés en partie ont été loués à grand frais dans la circonscription de l'honorable Paul Cosgrove et, sauf erreur, dans celle de l'honorable Roméo LeBlanc, tous deux ministres dans le gouvernement précédent. On était en général enclin à croire que ces locations étaient effectivement liées à la fortune politique de ces ministres et à leur générosité envers des amis plutôt qu'à de véritables besoins. Le secrétaire parlementaire pourrait-il maintenant confirmer qu'il en est ainsi?

M. Stewart: Monsieur le président, je ne voudrais pas accuser un député d'avoir délibérément agi de la sorte. Avant que le député n'arrive à la Chambre, j'ai précisé que le ministre présenterait des recommandations distinctes à la Chambre pour s'assurer que des choses de ce genre ne se reproduisent plus. Je partage ses préoccupations.

M. Cassidy: Le secrétaire parlementaire peut-il assurer à la Chambre que les deniers publics ne seront pas utilisés maintenant ou plus tard comme ils l'étaient sous le gouvernement libéral pour louer ou acheter des immeubles de rapport dans les circonscriptions des ministres conservateurs? Peut-il nous assurer que nous ne constaterons pas de cas flagrants d'ingérence politique comme nous avons pu le faire sous les gouvernements libéraux?

M. Stewart: Je suis persuadé que le premier ministre surveillera la situation avec intérêt. Nous savons combien de gens se sont ralliés à notre parti. C'est à cause de situations semblables à celle dont le député a parlé.

M. Cassidy: En toute déférence, le secrétaire parlementaire a déploré de tels faits, mais il s'est bien gardé de promettre effectivement que cela ne se reproduira pas sous le nouveau gouvernement après une certaine période d'adaptation ou lune de miel. Puis-je obtenir l'assurance catégorique que la chose qui s'est produite sous les gouvernements libéraux ne se reproduira pas sous le nouveau gouvernement au cours des quatre prochaines années?